

Direction Départementale
des Territoires

Service urbanisme
et territoires

Prévention des Risques



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de l'Ardèche

PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES D'INONDATION

Commune de Bourg Saint-Andéol

Cartographie du zonage

Plan 2/2

Secteur Sud

Approbation

Numéro d'étude	10CLE050	 SAFEGE Ingénieurs Conseils	AGENCE DE LYON Etudes 26, rue de la gare 69009 LYON
Date	Novembre 2014		
Echelle	1/5 000		
Chef de Projet	PR		

Légende

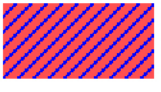
 Cours d'eau

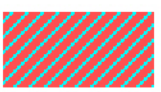
 Profils en travers affluents et cote crue centennale (Q100) aux différents profils

 Cote de référence du Rhône aux différents points kilométriques (PK)

Zonage réglementaire

 Zone R : zone fortement exposée

 Zone Rsp : zone fortement exposée secteur sports et loisirs

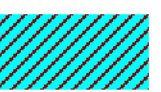
 Zone Rp : activité voie d'eau (embarcadère)

 Zone Ra : secteur réglementé au titre de la bande de sécurité des digues

 Zone Rs : secteur aire de stationnement

 Bande de sécurité digue

 Zone B : zone modérément exposée

 Zone Baa : zone modérément exposée secteur aire d'accueil des gens du voyage

 Fin de zone d'étude

